

ANNEXE 1

CALENDRIER - 2026

MOUVEMENT PRINCIPAL – PHASE INFORMATISEE

Saisie des vœux dans l'application MVT1D	Du mardi 28 avril 17h00 au lundi 11 mai 12h00
 ATTENTION : n'attendez pas les derniers jours pour saisir vos vœux, l'ordonnancement des vœux et sous-vœux peut nécessiter plusieurs heures	
Il est fortement recommandé à tous les enseignants de prendre préalablement contact avec les écoles qu'ils souhaitent inclure dans leur liste de vœux pour en connaître notamment l'organisation du temps scolaire ainsi que l'accessibilité et la configuration des locaux, pour les situations particulières. De plus, certains postes correspondent à des emplois spécifiques dont découlent des droits et obligations précis qu'il convient de connaître.	
Date limite pour le dépôt des pièces justificatives dans COLIBRIS et auprès du médecin du travail	Lundi 11 mai à 12h00
Affichage du 1 ^{er} accusé de réception « réception des vœux »	Lundi 11 mai
Affichage du 2 nd accusé de réception <u>avec barème initial</u>	Mercredi 27 mai
Période de demande de rectification du barème via COLIBRIS	Du mercredi 27 mai au mercredi 10 juin à 12h00
Affichage du 3 ^{ème} accusé de réception avec barème définitif	Mercredi 10 juin
Résultats mouvement	Jeudi 18 juin